

# rappor d'activité

N° 15 - 2018

## ÉVÈNEMENT

SENSIBILISER LES  
GÉNÉRATIONS FUTURES | 03

**LES ÉCOLOUSTICS**



| 07

| 14

### CEE

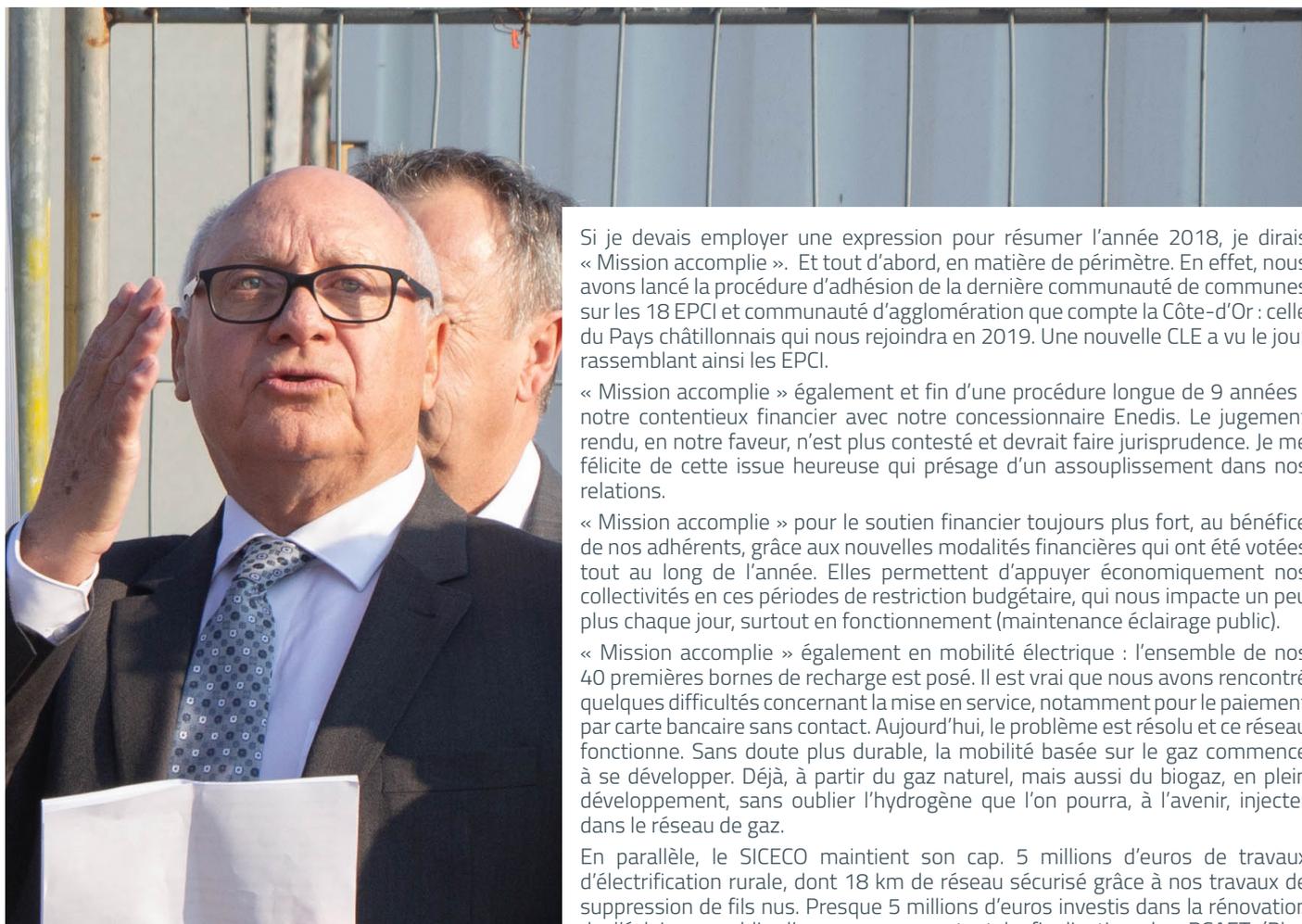
L'efficacité énergétique rapporte 100 000 € à 30 collectivités de Côte-d'Or



### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Investir pour un éclairage public performant





Si je devais employer une expression pour résumer l'année 2018, je dirais « Mission accomplie ». Et tout d'abord, en matière de périmètre. En effet, nous avons lancé la procédure d'adhésion de la dernière communauté de communes sur les 18 EPCI et communauté d'agglomération que compte la Côte-d'Or : celle du Pays châillonnais qui nous rejoindra en 2019. Une nouvelle CLE a vu le jour rassemblant ainsi les EPCI.

« Mission accomplie » également et fin d'une procédure longue de 9 années : notre contentieux financier avec notre concessionnaire Enedis. Le jugement rendu, en notre faveur, n'est plus contesté et devrait faire jurisprudence. Je me félicite de cette issue heureuse qui présage d'un assouplissement dans nos relations.

« Mission accomplie » pour le soutien financier toujours plus fort, au bénéfice de nos adhérents, grâce aux nouvelles modalités financières qui ont été votées tout au long de l'année. Elles permettent d'appuyer économiquement nos collectivités en ces périodes de restriction budgétaire, qui nous impacte un peu plus chaque jour, surtout en fonctionnement (maintenance éclairage public).

« Mission accomplie » également en mobilité électrique : l'ensemble de nos 40 premières bornes de recharge est posé. Il est vrai que nous avons rencontré quelques difficultés concernant la mise en service, notamment pour le paiement par carte bancaire sans contact. Aujourd'hui, le problème est résolu et ce réseau fonctionne. Sans doute plus durable, la mobilité basée sur le gaz commence à se développer. Déjà, à partir du gaz naturel, mais aussi du biogaz, en plein développement, sans oublier l'hydrogène que l'on pourra, à l'avenir, injecter dans le réseau de gaz.

En parallèle, le SICECO maintient son cap. 5 millions d'euros de travaux d'électrification rurale, dont 18 km de réseau sécurisé grâce à nos travaux de suppression de fils nus. Presque 5 millions d'euros investis dans la rénovation de l'éclairage public, l'accompagnement et la finalisation des PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) pour 5 communautés de communes ou encore la validation de l'investissement pour notre tout premier réseau de chaleur à Bligny-sur-Ouche construit par Côte-d'Or Chaleur, la régie mise en place par le SICECO.

Concernant les activités de notre SEML, Côte-d'Or Énergies, elle ne ménage pas ses efforts pour développer des projets d'énergies renouvelables sur notre territoire et atteindre les objectifs de la transition énergétique. Trois parcs éoliens et deux centrales hydroélectriques sont toujours en cours de concertation, à des stades d'avancement différents. Du côté du photovoltaïque, la SEML a concrétisé un partenariat lui permettant d'investir rapidement dans des centrales solaires en toiture.

2019 s'ouvre sur un climat social chargé qu'il ne faudra pas négliger. Nous nous devons, en tant que service public de l'énergie, d'écouter, de réfléchir et d'agir. Nous nous devons d'engager, ensemble, une réflexion sur une nouvelle manière d'organiser les réseaux énergétiques mais aussi une nouvelle façon de consommer. Telle est la clé pour engager la transition énergétique.

**Jacques Jacquenet**

# S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## SOMMAIRE

02

À la Une : les faits marquants de 2018

06

Maîtriser ses consommations d'énergie

08

Énergies renouvelables

09

PCAET

10

Au service de toutes les mobilités

11

Concessions

12

De l'électricité pour tous

14

Un éclairage public exemplaire

16

2018 en chiffres

18

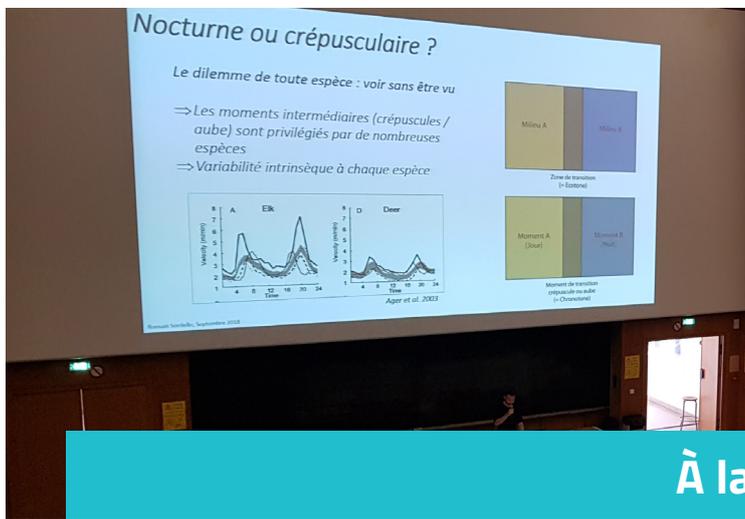
Place des marchés

19

Faire connaître, informer, sensibiliser

20

Échos des services



**Nocturne ou crépusculaire ?**

Le dilemme de toute espèce : voir sans être vu

→ Les moments intermédiaires (crépuscules / aube) sont privilégiés par de nombreuses espèces

→ Variabilité intrinsèque à chaque espèce

Milieu A | Milieu B  
Zone de transition (à l'ouest)

Moment A (Jour) | Moment B (Nuit)  
Moment de transition opposé au milieu (à l'est)

Graphs: A: EK, D: Deer. Velocity (m/s) vs Time (h). Ager et al. 2003

À la une

# DES CONFÉRENCES POUR INFORMER

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, propose depuis 2018 à l'ensemble de ses élus, mais aussi à ses partenaires, de participer à des conférences sur des sujets d'actualité. Cette année, la concession d'électricité et l'éclairage public étaient à l'honneur.

**Le nouveau modèle national de contrat de concession électrique vient remplacer celui de 1992 : éléments de contexte et enjeux financiers**

Dans le cadre de la signature du nouveau modèle de contrat de concession entre la FNCCR, France Urbaine, Enedis et EDF (décembre 2017 - voir page 11), le SICECO a invité Christian Escallier, Directeur du Cabinet financier parisien Michel Klopfer, pour présenter les enjeux de ce nouveau contrat aux élus et aux partenaires du SICECO le 9 mars.

Après avoir fait le point sur les relations financières entre Enedis et le groupe EDF, l'orateur a pris exemple sur les éléments de la concession du SICECO pour expliquer les principales clauses financières du nouveau modèle de contrat.

Il apparaît que les mécanismes financiers de la concession sont très favorables à Enedis qui a une rentabilité élevée et des capacités d'investissement non mobilisées. En particulier, le coût de déploiement du compteur Linky, intégralement financé par le tarif, n'a pas d'incidence sur les finances du groupe.

Pour rappel, concernant le SICECO, l'échéance du contrat en cours se situe en 2028. Des négociations seront engagées avec Enedis afin d'adapter au mieux le modèle national à la situation locale pour les 20/30 années à venir.

**Éclairage public et biodiversité : comprendre pour mieux agir**

Telle est la thématique qui a réuni quelques 120 personnes. Après une rapide intervention sur le patrimoine du SICECO, Romain Sordello, Ingénieur écologue, chef de projet pollution lumineuse au Muséum national d'Histoire naturelle et à l'Agence française pour la biodiversité (UMS Patrinat), a présenté la diversité du vivant la nuit, les problèmes rencontrés à cause de la lumière artificielle ainsi que les pistes d'amélioration. Le SICECO prévoit de réfléchir aux actions techniques possibles à court et à moyen termes dans le cadre de sa Commission « éclairage public » et de ses Commissions Locales d'Énergie (CLE) pour un partage avec les élus des communes et des EPCI.

La synthèse de cette conférence est disponible en téléchargement sur [www.siceco.fr](http://www.siceco.fr)



81 748 → C'est le nombre de points lumineux gérés par le SICECO. Moins de 2 % d'entre eux sont situés hors agglomération et 45 % se trouvent en zone d'inventaire ou de protection. Pour développer et entretenir ce patrimoine, le SICECO a adopté une « transition technique » : diminution des puissances, augmentation des LEDs et coupure nocturne.

# LES ÉCOLOUSTICS

"LES ÉNERGIES DANS MA COMMUNE, HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN."



Événement

## SENSIBILISER LES GÉNÉRATIONS FUTURES : REMISE DE PRIX DU CONCOURS ÉCOLOUSTICS

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, a organisé un concours à destination des classes de cycle 3 (CM1 / CM2 / 6<sup>ème</sup>) des communes de son territoire (toutes les communes de Côte-d'Or sauf celles de Dijon Métropole) afin de sensibiliser les élèves sur les enjeux de la transition énergétique.



Ce concours, baptisé Écoloustics, vise à favoriser la découverte par les élèves de la « transition énergétique » et de l'illustrer, à partir du thème transversal : « les énergies dans ma commune, hier, aujourd'hui et demain ».

En s'appuyant sur leurs connaissances des différents types de production et de consommation, mais aussi sur des recherches historiques et géographiques, les élèves ont réalisé un reportage présentant leur vision des énergies dans leur commune « hier, aujourd'hui et demain ». Ce concours s'inscrit dans le programme pédagogique de ces classes. Le travail permettait d'aborder plusieurs matières dont les sciences, l'histoire ou encore la géographie.

Le jury départemental s'est attaché à récompenser la démarche de la classe, le contenu du dossier ainsi que la qualité artistique. Il a désigné trois lauréats : le périscolaire CM1-CM2 de Nathalie Gavaille d'Arc-sur-Tille (1<sup>er</sup> prix), la classe de CM1-CM2 de Sophie Gibault de Pouilly-en-Auxois (2<sup>ème</sup> prix) et la classe de CM1-CM2 de Marion Venon de Noiron-sous-Gevrey (3<sup>ème</sup> prix).

Pour rester dans le thème du concours, les « écoloustics », lauréats ou non, les enseignants et les accompagnateurs, ont été invités le 22 mai, au pied des éoliennes de Saint-Seine-l'Abbaye, pour la remise de prix suivie d'un goûter.



Sur le terrain, des représentants de la société Res, exploitante du parc, ainsi que de la communauté de communes Forêts, Seine et Suzon ont présenté aux enfants l'énergie éolienne et la biodiversité.



EN BREF

▪ **Suite à l'adhésion des EPCI à fiscalité propre**, une nouvelle CLE se forme, la CLE 12 dénommée « Terres de Côte-d'Or ». Son Président, Luc Baudry, devient un nouveau membre du Bureau. Le Comité syndical passe de 132 à 144 délégués titulaires. Le Comité accepte la demande d'adhésion de la communauté de communes du Pays châtillonnais.

▪ **Le 6 avril**, un arrêté préfectoral confirme la dissolution du Syndicat intercommunal d'électrification et des réseaux téléphoniques (SIERT) de Plombières-les-Dijon. Désormais, la Côte-d'Or comprend deux Autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité, le SICECO et Dijon Métropole.

▪ **La Chambre Régionale des Comptes** effectue un contrôle du SICECO. De nombreux échanges ont lieu entre le Président et

le magistrat chargé du dossier. Les conclusions seront communiquées en 2019.

▪ **Le service SIG-cartographie évolue** avec la mise en place d'une nouvelle tarification correspondant aux nouveaux besoins des adhérents.



À la une

# SOUTENIR SES ADHÉRENTS



En 2018, le SICECO a revu certaines de ses modalités financières. Un seul mot d'ordre : répondre aux nouveaux besoins de ses d'adhérents.

## EN SAVOIR +

### Une question sur les subventions ? Suivez le guide !

Le SICECO édite un guide qui regroupe l'ensemble des modalités financières dont peuvent bénéficier ses adhérents.

Les aides financières sont regroupées par grande compétence dans ce document envoyé à l'ensemble des adhérents et délégués à chaque modification.

Il est également mis à jour et consultable sur le site internet du SICECO.



### Réseau de distribution de gaz naturel

Pour les adhérents qui ont transféré la compétence « Distribution de gaz naturel », le SICECO subventionne les extensions (aide de 50 % qui nécessite une contribution publique pour atteindre le seuil de rentabilité, plafonnée à 40 000 €) et les branchements (prise en charge de 42 % du montant HT dans la limite de 4 000 €). Il attribue aussi une subvention de 20 % (plafonnée à 50 000 €) sur le coût de raccordement au réseau d'une installation de production de biométhane.

### Augmentation du soutien aux EPCI concernant la maintenance pour l'éclairage public

Le Comité décide d'aligner le taux de subvention pour la maintenance de l'éclairage public des EPCI sur celui des communes. Ainsi, ce taux passera de 25 à 50 % à compter des participations demandées en 2019.

### Des études énergétiques du bâti mieux subventionnées

Depuis 2007 et la mise en place de l'action de Conseil en Énergie Partagé (CEP), le SICECO apporte une aide pour les pré-diagnostic énergétique des bâtiments communaux et communautaires. Le développement des programmes de rénovation énergétique (voir page 6) entraîne de nouveaux besoins. Ainsi, le SICECO étend ses subventions aux

études complémentaires telles que le calcul thermique réglementaire, la mise en place d'un contrat de maintenance adapté, l'étude de fonctionnement des systèmes de chauffage, climatisation et/ou traitement d'air, l'analyse d'opportunité sur les énergies renouvelables ou encore la mise à jour de rapports de pré-diagnostic énergétique existants. Cependant, le niveau d'aide est différent selon si l'adhérent a choisi le transfert de la compétence CEP (65 % du montant HT et 50 % de la TVA pour une commune ; 50 % du montant HT et 50 % de la TVA pour un EPCI) ou l'adhésion au service « Diagnostic et suivi énergétique des bâtiments » (15 % du montant HT et 50 % de la TVA) pour une commune ou un EPCI.

### Évolution du service cartographie

L'accès à ce service est désormais forfaitisé. Il comprend l'accès à l'outil Smartgéo avec possibilité pour l'adhérent d'ajouter des données en sa possession (sous réserve que le format soit compatible avec l'outil). Le SICECO peut aussi apporter son aide dans le choix d'un prestataire pour l'acquisition de données.

### La suppression des cabines hautes prise en charge

Le SICECO prend en charge les coûts de dépose des cabines hautes sans réseau basse tension à hauteur de 30 % (avec plafond de 9 000 € HT).

*C'est la somme consacrée à la maintenance de l'éclairage public, des feux tricolores et des bornes de charge pour véhicules électriques décidée au Comité du 9 décembre pour le budget primitif de 2019.*

1,5 million d' € →



François Sauvadet, Président du Conseil départemental de la Côte-d'Or et Jacques Jacquenet signent la convention - 14 décembre

## Convention

## UN PARTENARIAT RENFORCÉ

Vendredi 14 décembre, à Cité 21, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or et le SICECO ont renouvelé leur convention de partenariat pour une période de trois ans.

Les thématiques de cette convention concernent les réseaux de distribution d'énergie, les travaux sur le domaine public, les technologies de l'information et de la communication, la mobilité, la transition énergétique, le bâti, les énergies renouvelables et enfin les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

## EN BREF

- **Les réunions des CLE** ont lieu du 23 avril au 18 mai. 468 personnes sont présentes représentant 56 % des communes. À l'automne, ce sont 555 élus qui se déplacent du 5 au 23 novembre. 58 % des communes y sont représentées.
- **Les huit syndicats d'énergies** de Bourgogne-Franche-Comté (Territoire d'énergie Bourgogne-Franche-Comté), se rencontrent à plusieurs reprises au cours de l'année. Les Présidents réfléchissent aux actions communes qu'ils peuvent entreprendre sur leur territoire respectif. Une convention de partenariat entre Territoire d'énergie Bourgogne-Franche-Comté, la Région, le Préfet de Région et l'ADEME est également en cours de réflexion. Ils échangent également sur le renouvellement du contrat de concession.
- En juin, **les secrétaires de mairie et d'autres membres du personnel des adhérents** sont invités à des réunions

d'information. Au total, 5 séances sont organisées dans le territoire pour rappeler notamment les procédures de travaux et autres dossiers.

- **La CCP (Commission Consultative Paritaire) regroupant l'ensemble des EPCI à fiscalité propre du territoire du SICECO** se tient le 22 septembre. Au programme notamment, les projets d'aménagement des uns et des autres afin que le SICECO puisse apporter un conseil sur le dimensionnement énergétique et la mise en œuvre des PCAET.
- L'année a aussi été rythmée par **la tenue des différentes commissions (énergie, réseaux, éclairage public, CCSPL, affaires générales et finances)** dans lesquelles les élus travaillent sans relâche pour répondre aux besoins des adhérents. Ces réunions sont un maillon essentiel du système de fonctionnement du SICECO permettant ainsi des améliorations continues.

- **Dix réunions de Bureau** et quatre **assemblées générales du Comité syndical** permettent de décider des grandes orientations du SICECO.
- **Suite à la nouvelle réglementation RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)** une convention est signée avec le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle afin de se mettre en conformité.
- Le SICECO signe le **protocole d'accord n° 7 à la convention Orange type A**. Un peu plus de 15 km de réseau téléphonique représentant 49 dossiers seront enfoncés dans le cadre de la convention.
- Le SICECO a envoyé une délégation d'élus au **Salon des maires et des collectivités locales**, l'occasion de partager les expériences.

LA RODP  
COMMUNICATIONS  
ÉLECTRONIQUES  
SOUS SURVEILLANCE

La RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public) est due par tous les opérateurs dont le principal est Orange. Selon les estimations du service technique, 140 000 € par an ne seraient pas reversés aux communes et EPCI qui ne pensent pas à vérifier le versement et la longueur déclarée.

Le SICECO a donc missionné le cabinet ACTANE pour vérifier la perception de cette redevance sur 11 communes (1 par CLE). Cette expérimentation a permis de régulariser 30 000 € de redevances par les communes qui ne touchaient pas de RODP.

Cette opération pourraient être généralisée en y ajoutant la vérification précise des longueurs.

" Concernant la RODP d'Orange, grâce à l'aide du SICECO, la commune a récupéré 7 464 €. C'est une somme plutôt inespérée mais pourtant qui nous est due ! Nous sommes donc ravis de pouvoir en profiter. Pour ce genre de dossier, l'expertise du syndicat s'avère précieuse. "

VINCENT LEPRETRE,  
MAIRE DE MESSIGNY-ET-VANTOUX, 1 633 HABITANTS



## MAÎTRISER SES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

# ZOOM SUR UNE RÉNOVATION BBC (BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION)

La mission de Conseil en Énergie Partagé (CEP) accompagne les adhérents dans la maîtrise des consommations énergétiques de leur patrimoine. Depuis 2017, trois programmes d'aide ont été mis en place afin d'encourager les travaux de rénovation énergétique

### Info +

#### Des programmes évolutifs

Suite au retour d'expérience des premiers dossiers instruits, le SICECO a procédé à des adaptations de règlement.

En effet, il est important de cerner les besoins des adhérents afin de les accompagner sur les travaux les plus pertinents ou les plus difficiles à financer. Désormais, il s'agit de privilégier des bouquets de travaux cohérents d'un point de vue énergétique.

Retrouvez la description et le règlement de l'ensemble des programmes sur le site internet [www.siceco.fr](http://www.siceco.fr).

#### Une rénovation BBC ?

La norme BBC (Bâtiment Basse Consommation) est un label obligatoire pour les constructions neuves depuis l'entrée en vigueur de la RT (Réglementation Thermique) 2012. Elle préconise une consommation annuelle de 50 kWh/m<sup>2</sup>, incluant la ventilation, le chauffage, le rafraîchissement, l'éclairage et l'eau chaude. En rénovation, l'attente de cette performance est fortement conseillée. Elle permet de faire diminuer les consommations énergétiques des bâtiments.

#### Un exemple de rénovation BBC : la réhabilitation de la mairie de Bousseinois

Le bâtiment de la mairie en norme BBC ? La commune de Bousseinois, 124 habitants, montre l'exemple. Isolation des murs et des plafonds, remplacement des fenêtres, de la chaudière et de la VMC, tels ont été les travaux nécessaires à la diminution des consommations d'énergie de 79 %.

Sur les 380 000 € HT de travaux, un peu plus de 150 000 € HT étaient éligibles au programme du SICECO et la subvention attribuée par le syndicat s'élève à 50 000 €.

" Cette réalisation est l'aboutissement de plusieurs années de travail pour obtenir des subventions. Inscrite pourtant dans le cadre d'un programme TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte), le budget de cette opération a été difficile à boucler. Les programmes d'aide à la rénovation et, notamment celui concernant le BBC, sont pour nous un souffle d'air frais. Contrairement à certaines autres subventions, qui nécessitent de nombreuses démarches administratives pour leur obtention, ici, on est accompagné tout au long par notre CEP. L'associer au projet le plus tôt possible permet également de bénéficier de son expertise. " **STÉPHANE GUINOT, MAIRE DE BOUSSEINOIS, 124 HABITANTS**

**457 507 €** → C'est le montant de subventions accordé par le Comité pour 36 dossiers de travaux de rénovation énergétique du bâti. 264 975 € ont été attribués à 7 dossiers de rénovation BBC, 192 356 € pour 28 dossiers de rénovation non BBC et 176 € pour un dossier d'installation d'un système de télégestion.



CEE

INFO +

**Les CEE, pour lutter contre le changement climatique**

Le dispositif des CEE a été introduit dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Il incite à réaliser des économies d'énergie dans les secteurs du bâtiment, des petites et moyennes industries, des réseaux, de l'agriculture et des transports. Les fournisseurs d'énergie sont tenus d'effectuer des économies d'énergie en conduisant des actions directes auprès de leurs abonnés ou en achetant, sur le marché national, des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), délivrés notamment aux collectivités lorsqu'elles ont réalisé des travaux d'efficacité énergétique.

# L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE RAPPORTE 100 000 € À 30 COLLECTIVITÉS DE CÔTE-D'OR

Les dossiers de CEE, déposés sur le registre national EMMY en 2017, ont été vendus. Le montant total de la vente s'élève à 189 528 €. Ils correspondent pour 56 % à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique effectués sur les bâtiments communaux et communautaires tels que l'isolation du bâti, le passage en double vitrage, l'installation de chaudière à condensation ou basse température, ... La somme est redistribuée aux adhérents, proportionnellement au poids de leurs actions dans le dépôt des CEE. Au total, ce sont environ 100 000 € qui sont redistribués à 30 collectivités du département. Les 44 % restants concernent des travaux de rénovation et de modernisation de l'éclairage public. Le bénéfice de la vente de ces CEE sera réinvesti par le SICECO dans des travaux de rénovation de l'éclairage public.

*" L'isolation des murs, des combles et du plancher bas ainsi que l'installation d'un poêle à granulés et d'une VMC hygro-réglable dans quatre appartements communaux nous a ouvert les portes des CEE. Bien sûr, il faut respecter certains critères notamment au niveau des matériaux utilisés. Les démarches administratives sont grandement simplifiées par le SICECO que je remercie. Nous avons pu récupérer 11 283 €. Cette manne financière sera utilisée pour l'isolation des couloirs et l'aménagement des combles, travaux non prévus initialement "* **RAYMOND DUMONT MAIRE DE SAUSSY, 99 HABITANTS**



Achats groupés

## UN SERVICE ÉVOLUTIF

Les achats groupés d'énergie rassemblent 300 acheteurs publics côte-d'oriens pour l'électricité (951 à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté) et 130 pour le gaz (439 à l'échelle de la région). Ceci correspond, pour la Côte-d'Or, à la gestion de 3 398 contrats en électricité et 639 en gaz. Ils ont permis une économie prévisionnelle annuelle de 486 169 € sur la facture énergétique.

Nouveau, depuis 2018, les adhérents du SICECO peuvent adhérer au groupement pour l'électricité utilisée pour l'éclairage public. 213 communes ont répondu à l'appel, représentant 1 529 contrats. Il est prévu, grâce à ce groupement que les collectivités économisent 389 290 € par rapport au tarif réglementé de vente pour l'éclairage public, soit en moyenne 11 % de gain financier.

Info +

**La mise en place d'un nouveau marché d'électricité est l'occasion d'optimiser les contrats, c'est-à-dire de vérifier si la puissance souscrite est cohérente avec les besoins. Cette opération a été proposée pour une quinzaine de contrats d'une puissance supérieure ou égale à 36 kVA. L'économie potentielle s'élève à 5 000 € par an sur les coûts d'acheminement et ce, sans aucun investissement, simplement en souscrivant à la bonne puissance dans la grille tarifaire adéquate.**

EN BREF

■ Une convention est signée entre le Parc National Régional (PNR) du Morvan et les huit syndicats d'énergies de Bourgogne-Franche-Comté (Territoire d'énergie Bourgogne-Franche-Comté) pour

la mutualisation des CEE dans le cadre du **programme « Économies d'énergie dans les TEPs »**. Le territoire du PNR du Morvan dispose d'un montant réservé de CEE afin de financer des travaux permettant de

réaliser des économies d'énergie sur le patrimoine bâti ou d'éclairage public des communes et EPCI adhérents. Les syndicats sont chargés d'instruire les dossiers pour leurs adhérents.

■ Une **délégation du SICECO s'est rendue aux 8<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales TEPs « Territoires à Énergie Positive »** du 26 au 28 septembre à Montmélan (73).

## ÉNERGIES RENOUVELABLES

# PARTICIPER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Une commune,  
une histoire

### Une chaufferie bois miscanthus à Villy-le-Moutier

Une chaufferie mixte bois-miscanthus a été inaugurée à Villy-le-Moutier. D'une puissance de 30 à 60 kW, elle alimente la mairie, la salle des fêtes ainsi que l'ancien bâtiment de l'école, qui abrite désormais des logements et des salles associatives, soit une surface totale de 511 m<sup>2</sup>.

Cette solution de chauffage utilise principalement du miscanthus, produit et récolté sur le territoire de la commune. Cette énergie, une des moins chères du marché, réduit la facture mais aussi diminue les émissions de gaz à effet de serre et lutte donc contre le changement climatique. Annuellement, ce sont 9 tonnes de CO<sub>2</sub> qui seront évitées. Accompagnée par le SICECO au titre de la MBE 21 (Mission Bois Énergie de Côte-d'Or), la commune marque ainsi sa volonté de participer activement à la transition énergétique. Pour la construction de la chaufferie, la commune qui est le maître d'ouvrage, a eu le soutien financier de l'Europe, de la Région, de l'Ademe, de la préfecture de la Côte-d'Or et du Conseil départemental de la Côte-d'Or.



### Une visite chaleureuse

Le 27 avril, la mission Bois-Énergie 21, dont le SICECO est partenaire pour faciliter l'émergence de chaufferies bois automatiques, organise une visite de celle de Somberton. Cette opération a pour objectif de présenter les avantages d'une telle installation ainsi que d'expliquer les démarches nécessaires à la construction de ce type de projet. Inaugurée en 2014, la chaufferie bois de Somberton alimente en chaleur la mairie, la perception, la bibliothèque, l'école de musique, le pôle scolaire et son extension, la poste ainsi que deux logements.

### Ça chauffe à Bligny-sur-Ouche, Pouilly-en-Auxois et Saulieu

Le permis pour la construction du réseau de chaleur de Bligny-sur-Ouche a été accordé le 14 juin et le projet a reçu l'avis favorable de la CCSP et du Conseil d'exploitation de la Régie chaleur. Les abonnés ont aussi donné un avis favorable pour signer le contrat d'engagement. Les travaux devraient débuter au début de l'année 2019 pour une mise en service en septembre 2019. Des dossiers de demandes de subventions sont également montés dans la perspective de bâtir un réseau de chaleur à Pouilly-en-Auxois et un autre à Saulieu.

### La SEML Côte-d'Or Énergies sous le signe du photovoltaïque

La SEML Côte-d'Or Énergies n'a pas ménagé ses efforts pour développer les énergies renouvelables sur le territoire. Trois parcs éoliens et deux centrales hydrauliques sont toujours en cours de concertations, à des stades d'avancement différents.

Du côté du photovoltaïque, la SEML concrétise un partenariat important lui permettant d'investir rapidement dans des centrales solaires en toiture. En entrant au capital de BF Énergie, une entreprise spécialisée dans l'investissement et l'exploitation de centrales photovoltaïques, elle se dote ainsi d'un outil puissant de développement. 6 centrales sont en cours de construction et 4 fonctionnent déjà.

Un premier pas a été fait vers la méthanisation avec des réunions qui se sont tenues avec un groupement d'agriculteurs de Seurre et de Beaune. Enfin, des discussions ont été entamées en vue d'une augmentation de capital.

Retrouvez le détail de l'ensemble des projets 2018 de la SEML en lisant son rapport d'activité consultable sur le site internet [www.cotedor-energies.fr](http://www.cotedor-energies.fr)



585 000 € HT →

C'est le montant prévisionnel de l'investissement pour la construction du réseau de chaleur que la Régie Côte-d'Or Chaleur va construire à Bligny-sur-Ouche. D'une puissance de 330 kW, la chaudière bois alimentera le gymnase/dojo, la maison des services, l'école publique, le collège, le centre d'incendie et de secours et des logements Orvitis (raccordés en 2020).

Ateliers de travail avec les communautés de communes de Cap Val de Saône et Rives de Saône - 11 juillet



## PCAET

# LE PCAET OUTIL DE PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

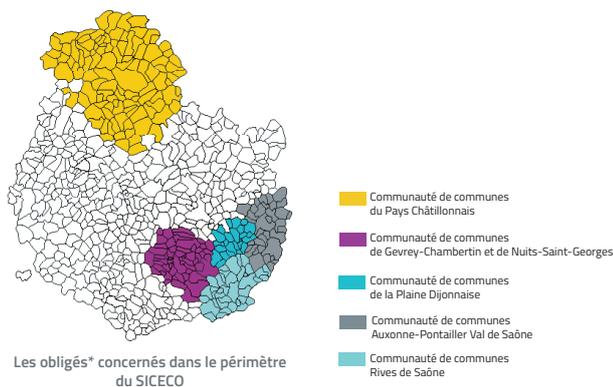
Depuis 2017, le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, accompagne 5 territoires dans la réalisation de leur Plan Climat Air Énergie Territorial, plus communément appelé PCAET. Pour les territoires suivis, un des avantages d'une telle démarche réside en la mutualisation des concertations. Elle permet de proposer des axes stratégiques communs ainsi que des actions conjointes, même si chaque PCAET reste propre à chaque communauté de communes.

Un PCAET se construit en trois étapes : un diagnostic, une stratégie, un plan d'actions. Des objectifs chiffrés sont fixés notamment pour la maîtrise des consommations énergétiques, la réduction des gaz à effet de serre et la diminution des polluants atmosphériques.

Trois scénarios sont ensuite proposés : « au fil de l'eau » (si aucune action n'est entreprise), « mesures nationales » (mesures déjà actées au niveau communautaire ou national) et « optimal » (mobilisation de l'ensemble des capacités du territoire).

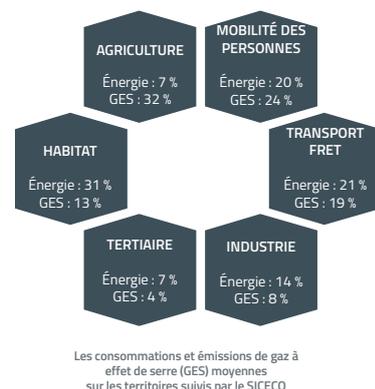
Le PCAET étant un projet de territoire, les communautés de communes ont aussi fait appel aux habitants et acteurs économiques afin de définir ensemble le plan d'actions qui permettra d'atteindre les objectifs fixés.

L'ensemble des PCAET a été déposé à l'autorité environnementale et est en cours d'instruction par la DREAL.



667 400 tonnes

C'EST LA QUANTITÉ DE DIOXYDE DE CARBONE CAPTÉE CHAQUE ANNÉE GRÂCE AUX MILIEUX NATURELS DES 5 TERRITOIRES ACCOMPAGNÉS



### EN BREF

- Dans le cadre de l'accompagnement PCAET de Cap Val de Saône, le SICECO est partenaire du projet « Smart Citizen » de la ville de Genlis qui a pour objectif le développement d'une plateforme web au bénéfice de chaque foyer.
- Le SICECO participe à une expérimentation sur la Zac éco-quartier « AMI » à Is-sur-Tille et à Marcilly-sur-Tille. L'idée est de proposer un dispositif de soutien pour encourager les futurs propriétaires à réaliser des choix énergétiques performants afin de limiter les consommations énergétiques.
- Le Président participe aux journées organisées

conjointement par la FNCCR et le SER (Syndicat des Énergies Renouvelables) et consacrées aux mobilités propres et aux énergies renouvelables.

- Le SICECO adhère au CLER, réseau pour la transition énergétique et à Fibois BFC, une association interprofessionnelle régionale de la filière bois afin de profiter des rencontres et des échanges avec des acteurs du bois.

- Une charte d'utilisation de la plateforme de données de l'Observatoire Régional Air-Énergie-Climat OPTÉER est signée. Cet outil permet d'observer et d'analyser les territoires afin de mieux

les accompagner dans une politique énergétique et environnementale.

- Les 8 syndicats d'énergies Territoire d'énergie Bourgogne-France-Comté et leurs 4 SEML ont tenu un séminaire pour réfléchir au maillage du territoire en termes de développement des énergies renouvelables.

- Le SICECO envoie une délégation aux 6<sup>èmes</sup> Rencontres de l'hydroélectricité à Nuits-Saint-Georges (12 octobre), au 9<sup>ème</sup> colloque national de l'éolien (17-18 octobre) et aux Assises européennes de l'énergie à Genève (30 janvier au 1<sup>er</sup> février).

- 10 000 € sont attribués en subvention à BER (Bourgogne Énergies Renouvelables) pour mener des actions de sensibilisation et de maîtrise de l'énergie envers les particuliers sur le territoire du SICECO.

- Une étude pour un projet potentiel d'autoconsommation collective photovoltaïque est menée à Saint-Philibert en partenariat avec BER.

- Une convention pour le lancement d'une étude de faisabilité pour la construction d'une unité de méthanisation est signée avec l'Abbaye de Cîteaux.



**AU SERVICE DE TOUTES LES MOBILITÉS**



# UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE

Un nouveau service public est mis en place en Côte-d'or : celui de la mobilité électrique.

En parallèle, le SICECO réfléchit à d'autres solutions alternatives aux véhicules essence ou diesel pour une mobilité plus durable, notamment grâce au GNV (Gaz Naturel pour Véhicule), voire l'hydrogène.

## GNV

### Le GNV, une alternative à l'électricité

Le SICECO accompagne les territoires dans leurs démarches de réflexion sur la méthanisation. Il souhaite accompagner le développement de cette énergie renouvelable en lien avec l'implantation de stations services GNV à destination des camions, voire des voitures de particuliers.

Il réfléchit aussi à l'éventuelle collecte d'hydrogène issu des énergies renouvelables.

Des discussions ont eu lieu pour des projets à Beaune (réunion le 3 juillet), à Fauverney et à Is-sur-Tille.

### 29 bornes actives à fin 2018

29 bornes ont été installées puis mises en service progressivement sur l'année en Côte-d'Or.

Le 9 avril marque l'ouverture de ce nouveau service public entièrement géré par le SICECO. L'accès aux bornes s'effectue par carte bancaire ou smartphone. Sur 249 répondants à une enquête diligentée par Bourgogne-Franche-Comté Mobilité Électrique, 68,7 % considèrent que la carte bancaire est le meilleur moyen de paiement.

### Une gratuité jusqu'en décembre

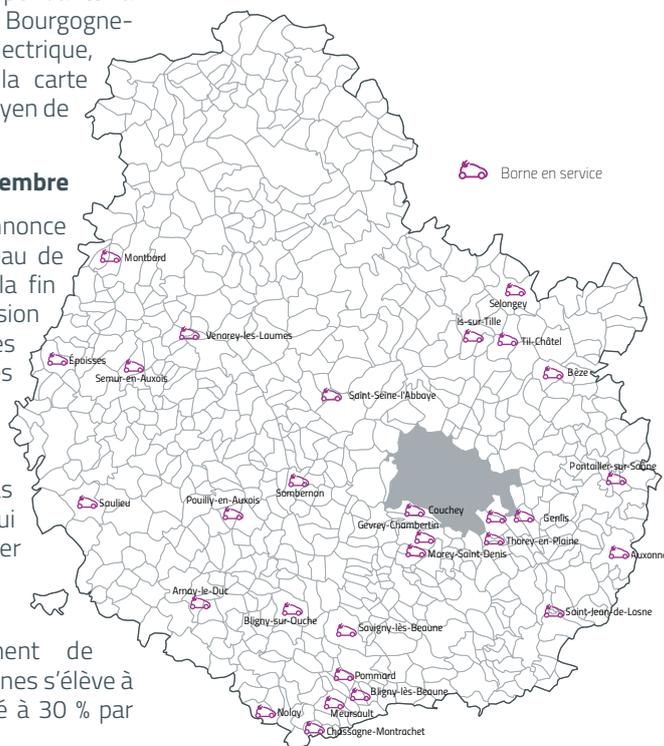
En octobre, le SICECO annonce une gratuité sur son réseau de borne de charge jusqu'à la fin de l'année. Cette décision fait suite à des problèmes techniques rencontrés sur le terminal de paiement des dernières bornes installées. Elle a pour objectif de ne pas pénaliser les usagers qui souhaiteraient se recharger sur le réseau.

### 412 000 €

Le coût du déploiement de cette première série de bornes s'élève à 412 000 €. Il est supporté à 30 % par

le SICECO et les communes qui reçoivent les bornes. L'ADEME, via le Plan d'Investissement d'Avenir (PIA) en prend 30 % à sa charge. Les 40 % restants sont subventionnés par les fonds européens FEDER via la Région.

Plus d'informations en consultant le site dédié : [www.siceco.orios-infos.com](http://www.siceco.orios-infos.com)



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



282 →

C'est le nombre de charges réalisées en 2018 sur le réseau de bornes de charge pour véhicule électrique du SICECO.

## Un nouveau contrat de concession ?

La FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies), France urbaine, Enedis et EDF signaient fin 2017 un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution et la fourniture d'électricité. Elaborés dans les années 1990, les contrats en cours ont été modernisés pour prendre en compte les enjeux de la transition énergétique : raccordement de site de production renouvelable, smart grids, services de flexibilité, transmission de données pour permettre aux territoires d'énergie (les autorités concédantes) d'élaborer et de suivre les politiques énergétiques locales.

Le modèle intègre une nouvelle procédure de programmation des investissements. Conjugué avec un mécanisme de sanction financière, ce dispositif devrait permettre de mieux orienter et de contrôler les travaux de rénovation et de développement du réseau d'électricité. La répartition de la maîtrise d'ouvrage confirme le rôle croissant des « territoires d'énergie ou syndicats d'énergies » dans la transition énergétique.

Le 9 février, la FNCCR est venue au SICECO présenter aux syndicats d'énergies de Bourgogne-Franche-Comté les nouvelles modalités de ce cahier des charges.

Pour le SICECO, le contrat arrive à échéance en 2028. En attendant, des négociations seront engagées avec Enedis afin de trouver un accord qui correspondra le mieux à la situation locale.

## CONCESSIONS

## S'ENGAGER SUR LA VOIX DU GAZ

## Un développement du biométhane d'ici 2050

Les prévisions indiquent que le volume de biométhane, appelé également gaz vert, issu de sources d'énergies renouvelables, augmentera d'ici 2050. Le réseau de gaz naturel peut accueillir et stocker ce gaz vert produit localement, par exemple par le processus de méthanisation. Ainsi, le SICECO réfléchit à la manière d'enrichir sa compétence gaz afin d'accompagner les adhérents dans les projets de production de gaz vert.

## En faveur d'un contrat de concession gaz unique

De nouvelles modalités de subventions (voir page 4) ont été mises en place afin d'inciter les adhérents desservis en gaz à transférer leur compétence au SICECO. Dans la perspective prochaine de la mise à jour des contrats de concession, l'émergence d'une autorité organisatrice de distribution (AOD) unique pour le gaz naturel est l'assurance de disposer d'un poids plus grand dans les négociations futures avec le concessionnaire. En 2018, Savigny-le-Sec a confié cette compétence au SICECO.

Deux extensions qualifiées de « non rentables » par GRDF (qui auraient donc pu bénéficier d'une aide du SICECO) sont devenues néanmoins rentables suite à l'intervention du Syndicat : Combertault et Savigny-le-Sec.



" Deux raisons principales nous ont conduit à transférer la compétence gaz au SICECO. En premier lieu pour bénéficier de son expertise pour le suivi du contrat de concession avec GRDF. Ensuite, parce que les subventions, notamment pour les extensions dites « non rentables » sont très intéressantes pour nos communes. "

JEAN-MICHEL STAIGER, MAIRE DE SAVIGNY-LE-SEC, 845 HABITANTS

## Des opportunités et des demandes de nouvelles dessertes en 2019

Parmi elles, 3 communes ont retenu l'attention car les réseaux desserviraient notamment des industriels : à Fleurey-sur-Ouche (Reine de Dijon), Fontaine-Française (Magyar ainsi que des habitants) et Pagny-le-Château (Technoport). Ici, une aide financière pourrait rendre ces dessertes rentables et permettre le remplacement d'une énergie polluante (fioul) pour les habitants raccordés. Le territoire verrait son attractivité augmenter et pourrait accueillir des unités de production de biométhane.

## EN BREF

▪ Chargé du **contrôle des concessions**, le SICECO présente le bilan en Comité syndical et en édite des synthèses disponibles sur [www.siceco.fr](http://www.siceco.fr). Cette année, les élus de l'assemblée générale ont de nouveau adopté une motion contre le Compte-Rendu d'Activité annuel (CRAC) d'Enedis.

▪ La **conférence pour les investissements sur les réseaux électriques** a lieu en Préfecture le 18 janvier. Les alertes émises par le SICECO (vieillesse du réseau, peu d'actions envers

le patrimoine sensible) ont été soutenues par la Préfecture.

▪ **1 118 455 € versés par Enedis au titre de la convention de partenariat en 2017 ont été répartis en 2018** : 541 452 € pour des travaux d'éclairage public, 494 838 € pour la mise en sécurité de l'éclairage des voiries, 63 796 € pour les prises d'illumination, 14 303 € pour les prédiagnostics énergétiques et 4 066 € pour la maîtrise de la demande en énergie et

les études d'énergies renouvelables.

▪ Des **appareils de mesures de tension sont posés chez des particuliers** à leur demande. Sur les 10 dossiers, 2 relèvent d'un problème de réseau. Des discussions sont en cours avec Enedis afin que ces mesures puissent être acceptées automatiquement comme des cas avérés de contraintes (sans nouvelle mesure d'Enedis).

▪ **Deux avenants au contrat**

**de concession électricité** sont signés avec Enedis pour la période 2019/2020 : l'un pour valider l'enveloppe destinée aux enfouissements de réseaux (article 8 de l'annexe 1 du cahier des charges) et l'autre pour se répartir la maîtrise d'ouvrage

▪ Une convention est signée avec GRDF pour la **mise à disposition de données numériques** relatives à la représentation à moyenne échelle des ouvrages de gaz naturel qui font partie de la concession gaz.



DE L'ÉLECTRICITÉ POUR TOUS

# ASSURER L'ACCÈS AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

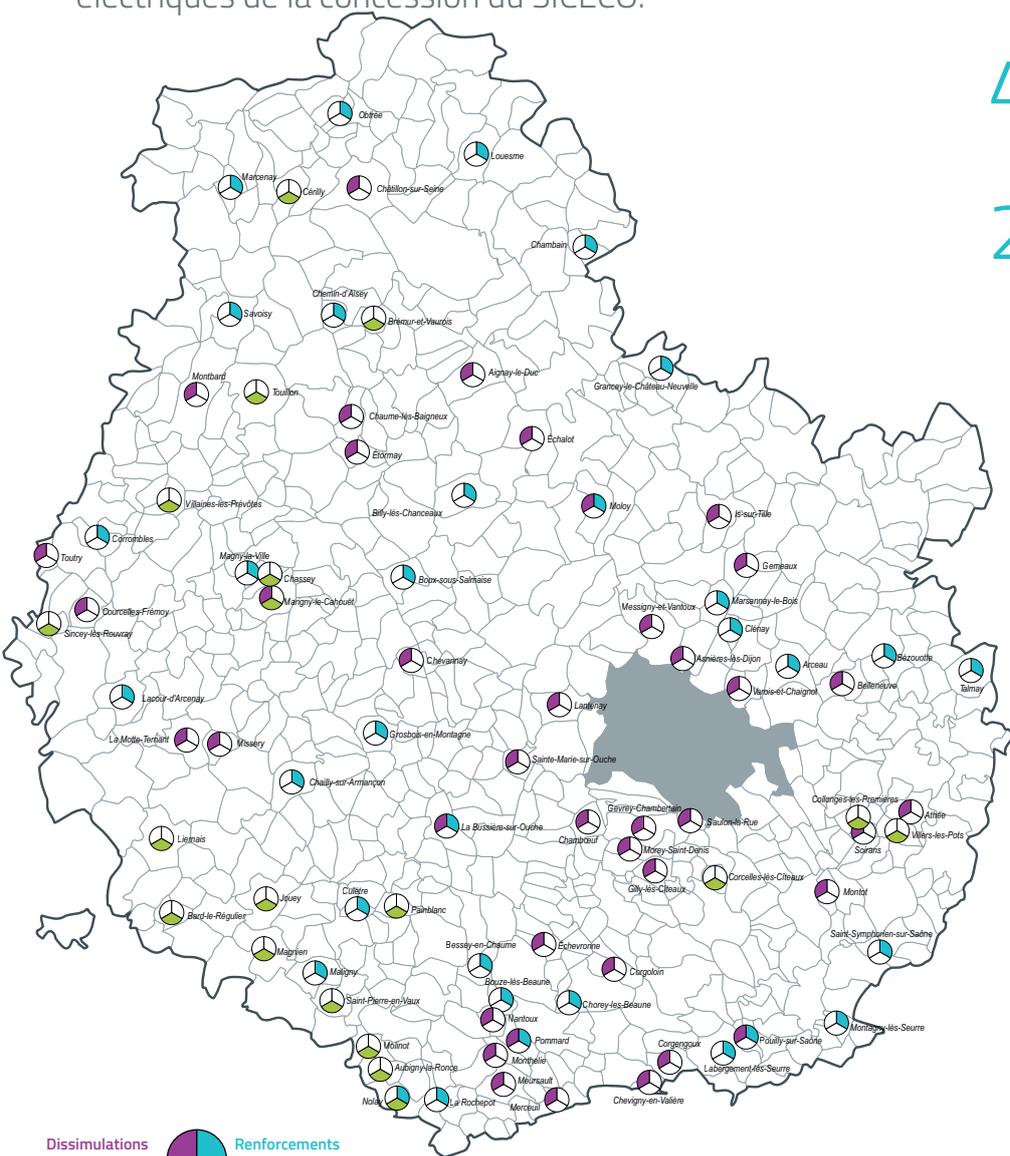
Dissimulation des réseaux  
à Pouilly-sur-Saône, 668 habitants

Trois types de travaux préservent la bonne qualité des réseaux électriques de la concession du SICECO.

34 → Renforcements  
pour 841 500 €

41 → Dissimulations  
pour 3,8 millions d'€

21 → Résorptions de fils nus  
pour 487 500 €



Dissimulations  Renforcements 

Résorptions de fils nus 

Info +

## Améliorer la qualité de fourniture d'électricité

L'évolution des besoins des usagers couplée à celle de l'urbanisme conduit à une adaptation du réseau, le plus souvent en procédant à des travaux de renforcement : remplacement d'un transformateur dont la puissance n'est plus suffisante, remplacement de câbles de trop petite section, réorganisation du réseau, ...

Ce type de travaux est pris en charge à 100 % par le SICECO qui dispose des Fonds FACÉ pour financer 80 % de la charge correspondante (HT). Si le renforcement est réalisé en technique souterraine, la commune s'engage à prendre en charge une partie des coûts de dissimulation du réseau. Dans certains cas, des calculs prévisionnels d'Enedis permettent au SICECO d'intervenir en amont lors du raccordement de nouveaux usagers. En 2018, 60 % des 20 dossiers ont été traités de cette manière.

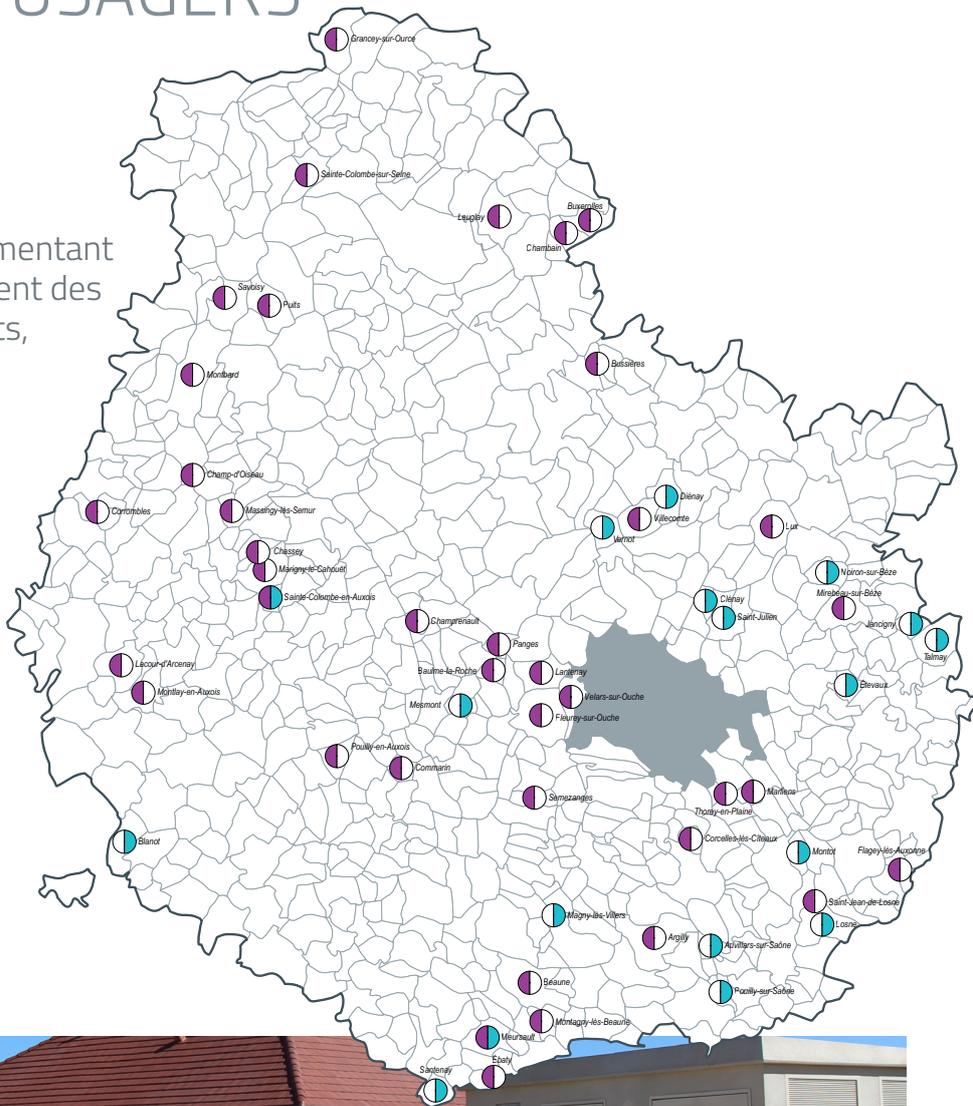
# ALIMENTER LES USAGERS EN ÉLECTRICITÉ

Chaque année, le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, contribue à l'aménagement du territoire en alimentant en électricité les usagers, qu'ils soient des collectivités (nouveaux lotissements, ZAC, ...) ou des particuliers, des agriculteurs, des artisans, ...

46 → Extensions pour collectivités pour 1 million d'€

18 → Extensions pour particuliers pour 190 000 €

Collectivités  Particuliers 



Une commune, une histoire

## UN CHANTIER « MULTI-ÉNERGIES »

À Thorey-en-Plaine, l'extension électrique d'un nouvel éco-quartier en plusieurs tranches étudiées par le SICECO est en cours. En 2018,

166 mètres de réseau BT ont été posés par l'entreprise Terelec pour l'alimentation de 15 parcelles. Les travaux s'élèvent à environ

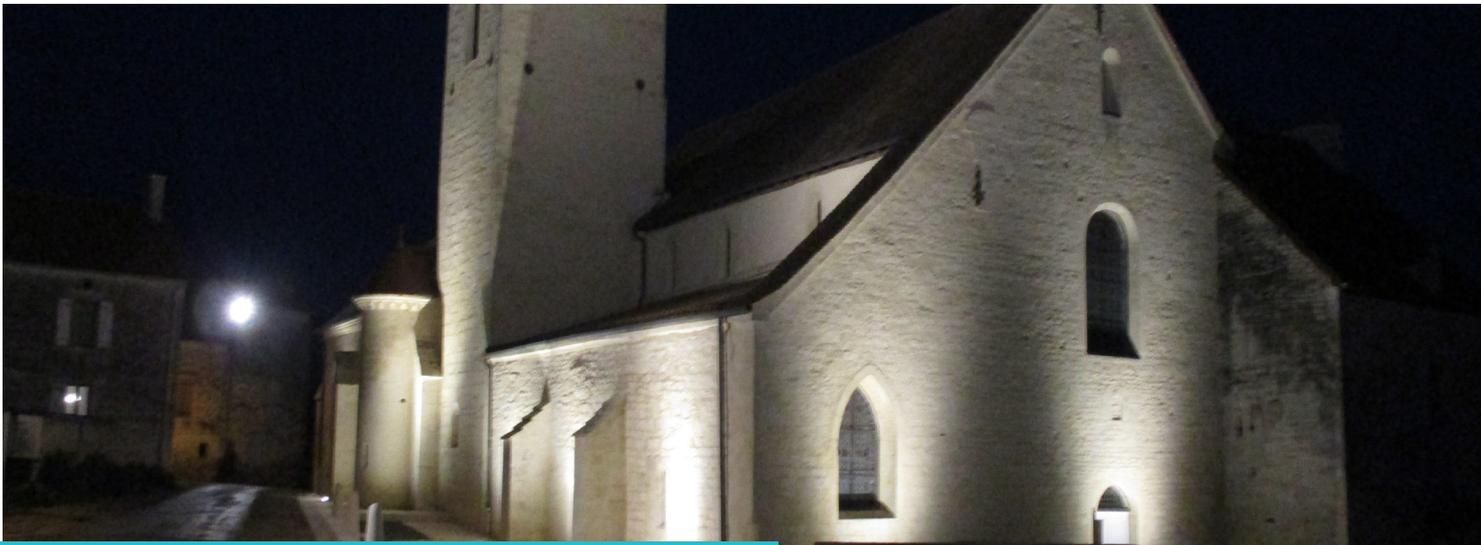
12 000 € HT dont 4 900 € d'aide du SICECO. En parallèle, le syndicat a réétudié les caractéristiques de l'extension du réseau

de gaz naturel, ce qui a conduit à un coût nul pour la commune grâce au redécoupage des lots.

## RÉPONDRE AUX CLIENTS MAL ALIMENTÉS

À Magny-la-Ville, 76 habitants, une mesure de la tension chez un habitant révèle une contrainte sur le réseau. 136 mètres de réseaux sont déposés et une cabine haute est supprimée. Près de 500 mètres de nouveaux réseaux (HTA et BT) sont installés, dont 379 en souterrain.

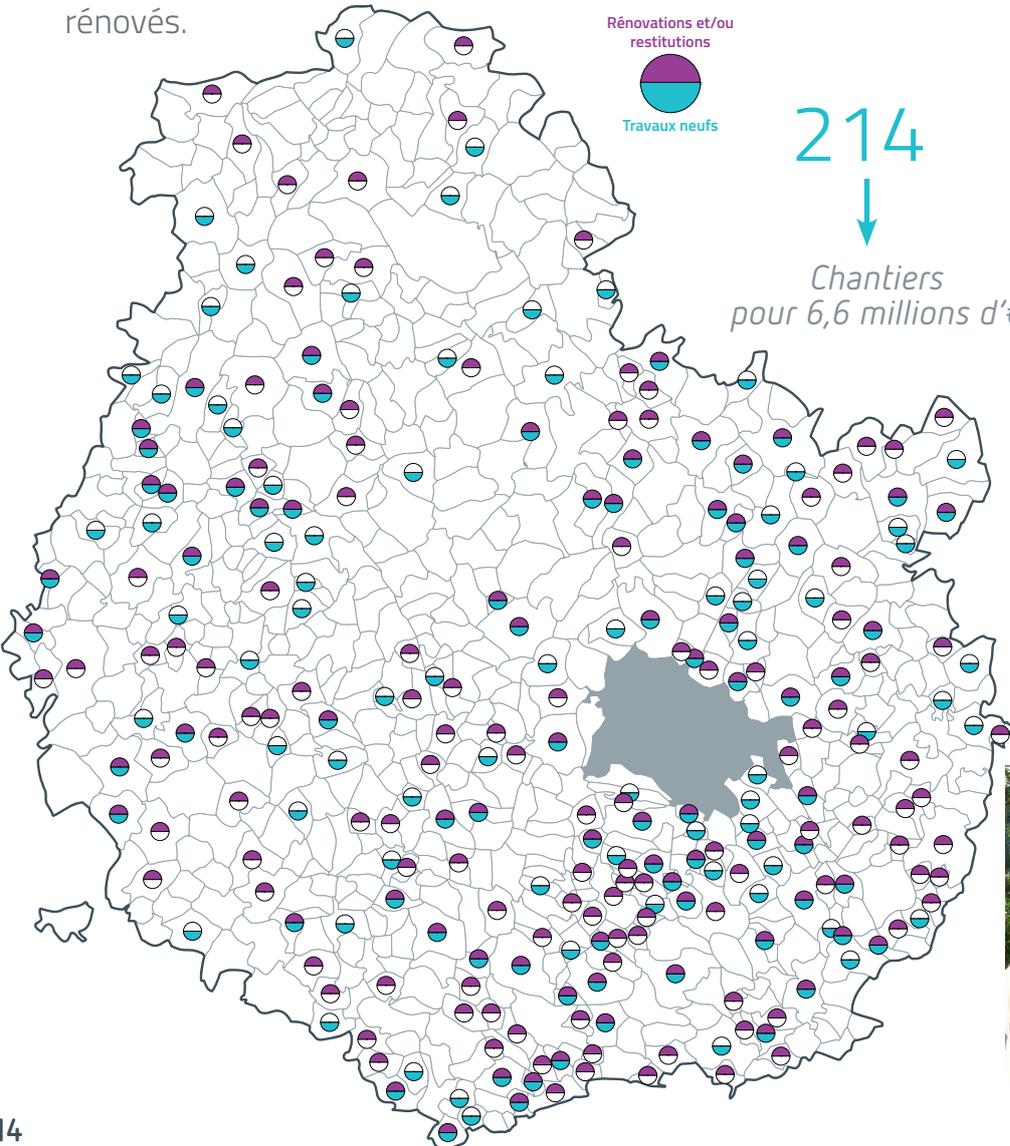




## UN ÉCLAIRAGE PUBLIC EXEMPLAIRE

# INVESTIR POUR UN ÉCLAIRAGE PUBLIC PERFORMANT

75 581 points lumineux (sauf l'éclairage sportif et les mises en valeur) composent le parc du SICECO en 2018, dont 1 069 nouvellement installés et 2 804 rénovés.



Une commune, une histoire

### Une église templière illuminée à Bure-les-Templiers

Classée monument historique, l'église Saint-Julien de Bure-les-Templiers a entièrement été restaurée. En parallèle de ces travaux, une mise en lumière permet désormais de mettre en valeur cet édifice datant du XII<sup>e</sup> siècle à la tombée de la nuit. 13 points lumineux ont été installés dont 8 projecteurs encastrés au sol, 3 projecteurs sur mâts et 2 projecteurs sur façade. La technologie LED a été privilégiée pour son rendu plus doux que des spots traditionnels mais aussi parce qu'elle permet de conjuguer longévité et économies. L'armoire de commande a également été rénovée. Ces travaux, d'un montant d'environ 25 730 €, ont été subventionnés à hauteur de 11 365 € par le SICECO. Ils ont été réalisés par l'entreprise SNCTP/Lirelec basée à Dijon (21).





## Indicateurs

# UNE ÉTUDE SUR LES INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans un souci d'amélioration continue des services proposés dans le cadre de la compétence « éclairage public », le SICECO étudie chaque année un certain nombre d'indicateurs.

### De plus en plus de rénovations

On constate une augmentation du nombre de rénovations depuis 2010. En 2018, cela représente 145 dossiers et 66 % du budget.

### Des délais de traitement des dossiers plus longs

En 2018, le délai moyen (entre l'inscription au budget et le solde administratif), hors délai de validation de la commune (47 jours contre 39 en 2017), est de 230 jours par dossier (contre 223 en 2017 et 258 en 2016 et hors dossier de restitution de l'éclairage et prise d'illumination).

### Un patrimoine de moins en moins vétuste

Les technologies vétustes représentent moins de 40 % du parc.

CHIFFRE

25 442

C'EST LA CONSOMMATION EN MWh EN 2018 DE L'ENSEMBLE DES POINTS LUMINEUX DU PARC DU SICECO. CELA REPRÉSENTE, PAR AN ET PAR LUMINAIRE, UNE FACTURE DE 47 €. LA PUISSANCE MOYENNE DU PARC EN 2018 EST DE 110 WATTS ET CELLE DES POINTS LUMINEUX RÉNOVÉS DE 50 WATTS.

## Maintenance

### ENQUÊTE DE SATISFACTION

Menée auprès de toutes les communes ayant délégué la compétence lors de la facturation de la maintenance, son résultat se base sur les 138 questionnaires restitués au SICECO.

D'une manière générale, les communes sont satisfaites du service à 88 %. Certaines souhaitent un changement dans les tournées de maintenance.

## EN BREF

- **La coupure nocturne** concerne **465 communes** (69 % du parc) générant une économie d'environ 8 GWh, soit 564 000 €. Les communes qui ne coupent pas pourraient économiser 10,6 GWh (1,3 million d'euros).

- En 2018, **8 342 DT/DICT** (Déclaration de Travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) dont 910 ATU (Avis de Travaux Urgents) sont traitées, soit 10 % de demandes en plus qu'en 2017.

- **5 radars pédagogiques** sont raccordés.

- **La détection des réseaux souterrains** avance. Les sous-sols de 23 communes ont dévoilé

leurs secrets.

- Le SICECO adhère à la **compétence éclairage public de la FNCCR**.

- Le 18 avril, des élus et des agents des services visitent le **Centre d'application d'éclairage de Philips à Lyon (centre OLAC)**. Les 16 et 17 mai, Patrice Bêché, Vice-président du SICECO participe à un **séminaire de l'AFE (Association Française de l'Eclairage) consacré à l'éclairage dans les collectivités**. Du 24 au 26 septembre, une délégation du SICECO va aux **Journées nationales de la Lumière** organisées par l'AFE. Le 5 décembre, une délégation se rend au **Colloque éclairage public** organisé par la FNCCR.

- Dans la rédaction des nouveaux marchés d'éclairage public, le SICECO inclut des **prescriptions concernant l'utilisation de lampes Leds**.

- Une réflexion sur le **remplacement des luminaires type « boule »** est en cours de même que les actions à envisager suite à la conférence qui s'est tenue en septembre sur l'éclairage public et la biodiversité.

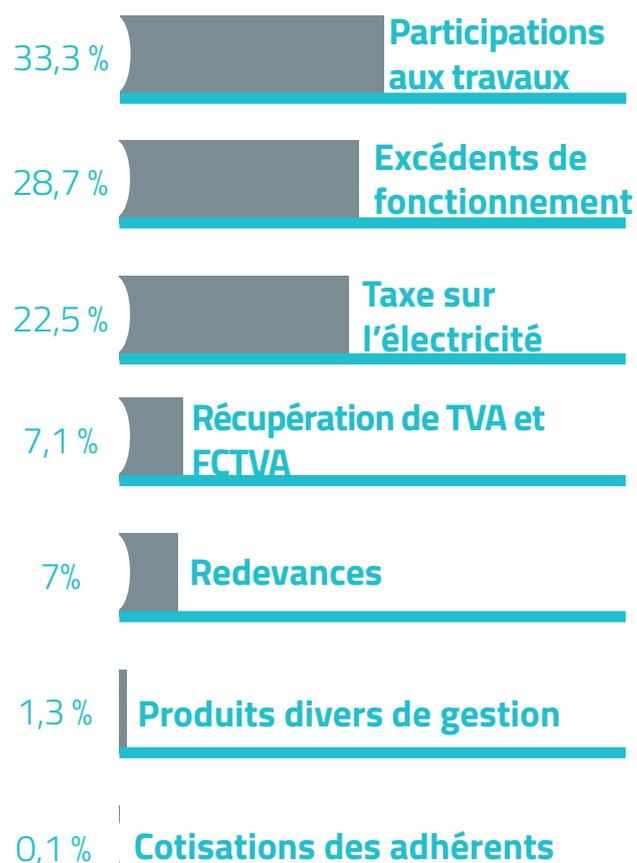
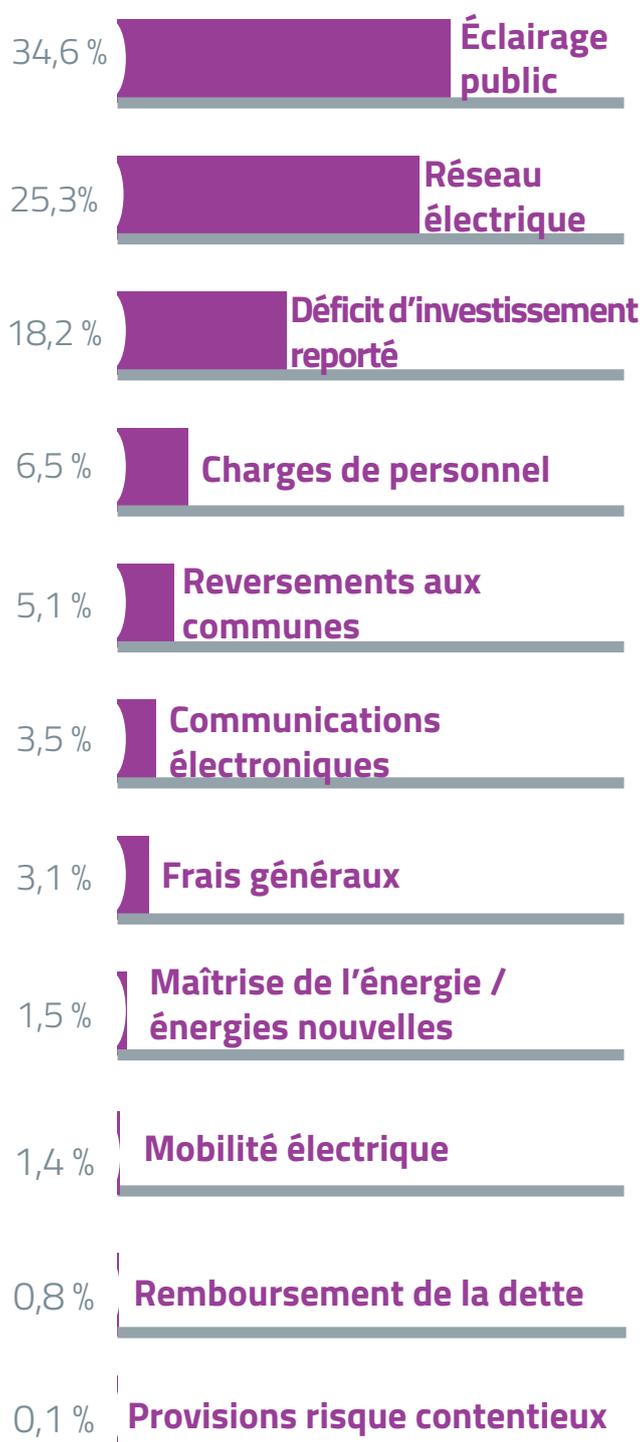
- Progressivement installé sur tous les raccordements électriques de Côte-d'Or, **le compteur Linky est aussi posé dans les armoires d'éclairage public** gérées par le SICECO. L'installation de ce nouveau compteur communicant nécessite

quelques réglages particuliers et peut avoir des conséquences inattendues pour des raisons techniques mais aussi administratives. Pour aider ses adhérents à comprendre et corriger le problème, le SICECO a publié un cahier pratique.



## 2018 EN CHIFFRES

### Les dépenses : 27,6 millions €

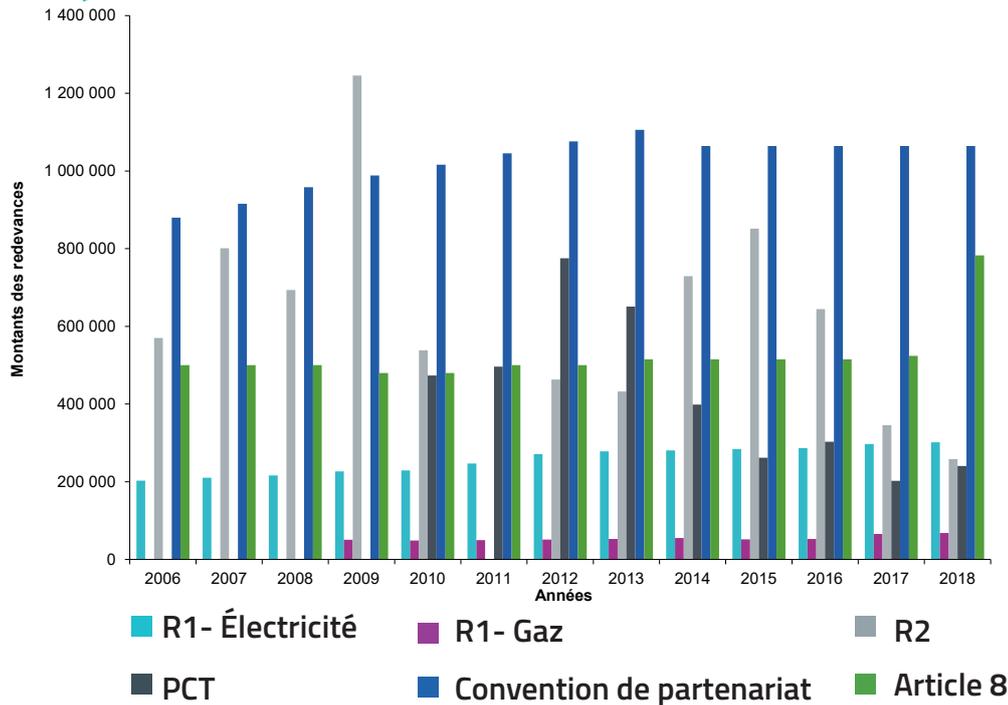


Les recettes :  
28,4 millions €



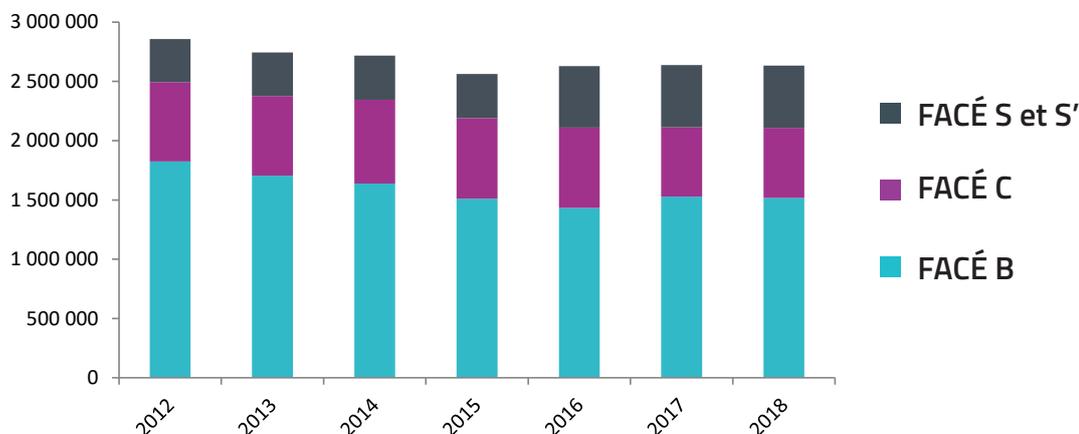
Zoom sur les recettes

## REDEVANCES DE CONCESSION QUELLE ÉVOLUTION DEPUIS 2006 ?



© europe - Fotolia.com

## CRÉDITS FACÉ POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE QUELLE AFFECTATION EN 2018 ?



**1 516 999 €** sur le FACÉ B au titre du renforcement et des extensions de réseaux

**591 999 €** sur le FACÉ C au titre de l'enfouissement des réseaux

**523 500 €** sur le FACÉ S et S' au titre de la résorption des fils nus

En outre, dans le cadre du contrat de concession conclu avec ENEDIS, le SICECO a perçu en 2018 au titre de l'article 8, **782 525 €** ce qui a permis de réaliser **2 347 575 € TTC** de travaux d'enfouissement.



## PLACE DES MARCHÉS

Dissimulation des réseaux  
à Vairois-et-Chaignot, 2 037 habitants

# NOUVEAUX MARCHÉS JUSQU'EN 2022

Cette année, le SICECO a renouvelé notamment ses marchés pour les travaux d'électrification et d'éclairage public.

### INFO +

#### Mutualisation des coefficients de marché

Pour les marchés de travaux d'extension des réseaux d'électricité, d'électrification rurale et d'éclairage public, le bordereau des prix unitaires est identique pour chacun des lots et pré-rempli par le SICECO. Les entreprises proposent des rabais ou des hausses sur ce bordereau pour chaque lot pour lequel elles soumissionnent. Les écarts entre les coefficients appliqués peuvent être importants entre les attributaires d'un même marché. Dans un souci d'équité, le Comité syndical a décidé que les coefficients soient mutualisés sur le territoire du SICECO pour le calcul de la participation des adhérents : 1 pour les extensions électriques, 1,01 pour l'électrification rurale et 1,08 pour l'éclairage public (hors travaux neufs sur la signalisation tricolore, maintenance et sinistres).

Socater (Dijon - 21) pour le lot 1, Demongeot (Dijon - 21), pour le lot 2, Société nouvelle Faucher Roger (Dijon - 21) pour les lots 3 et 8, SAS SAG Vigilec (Voujeaucourt - 25) en co-traitance avec SARL Terelec (Longvic - 21) pour les lots 4 et 7, Serpollet (Venissieux - 69) pour le lot 5 et Scub (Bligny-les-Beaune) en co-traitance avec Sobeca SAS (Ladoix-Serrigny - 21) pour le lot 6, sont les entreprises retenues pour les **travaux d'extension et de petits renforcements électriques (programme novembre 2018 à octobre 2022)**.

Demongeot (Dijon - 21) pour les lots 1 et 3, Gasquet (Tournus - 71) pour le lot 2, SNCTP (Agence Lirelec Dijon - 21) pour le lot 4, Société nouvelle Faucher Roger (Dijon - 21) pour le lot 5, Scub (Bligny-les-Beaune) en co-traitance avec Sobeca SAS (Ladoix-Serrigny - 21) pour le lot 6, SAS SAG Vigilec (Voujeaucourt - 25) pour le lot 7 et Ineo Réseaux Est (Crissey - 71) pour le lot 8 sont les entreprises retenues dans le cadre du marché « **Travaux complexes d'électrification rurale - dissimulation et renforcement des réseaux** ».

Citelum (Beaune - 21) en co-traitance avec Pascal Guinot TP (Montchanin - 71) pour le lot 1, Spie City Networks (Foucherans - 39) pour le lot 2, Demongeot (Dijon - 21) pour le lot 3, SNCTP (Agence Lirelec Dijon - 21) pour le lot 4, Socater (Dijon - 21) pour le lot 5, Bourgogne Franche-Comté Lumière - BFCL (Vignoles - 21) pour les lots 6 et 8 et Eiffage Énergie (Longvic - 21) pour le lot 7 sont les entreprises retenues pour

les **travaux neufs et la maintenance de l'éclairage public et des équipements électriques communaux**.

BETP (Sacquenay - 21) est l'entreprise retenue pour la **maîtrise d'œuvre partielle des travaux d'électrification, de câblage téléphonique et d'éclairage public (programme décembre 2018 à novembre 2022)**.

Reilux Contrôles (Saint-Hilaire-de Riez - 85) est l'entreprise retenue pour le **contrôle de stabilité des supports d'éclairage public et sportifs**.

Audit Expertise Contrôle (Paris - 75) est l'entreprise retenue pour le **contrôle des concessions électricité et gaz (données 2016 et 2017)**.

Géotec (Quétigny - 21) est l'entreprise retenue pour une étude géotechnique dans le cadre de la **construction d'une chaufferie bois avec réseau à Saulieu**.

BET Montagnon (Le Vaudioux - 39) pour la maîtrise d'œuvre et Alios Ingénierie (Saint-Apollinaire - 21) sont les entreprises retenues dans le cadre de la **construction d'une chaufferie bois avec réseau à Pouilly-en-Auxois**.

STAR TERRASSEMENT (Mesmont - 21) pour le terrassement ; La Construction (Dijon - 21) pour le gros œuvre, Labeaune SARL (Saint-Apollinaire - 21) pour l'étanchéité ; SAS Métallerie Grillot (Dracy-le-Fort - 71) pour le bardage et la serrurerie ; LGC (Marsannay-la-Côte - 21) pour le chauffage, sont les entreprises retenues dans le cadre de la **construction d'une chaufferie bois avec réseau à Bligny-sur-Ouche**. M2A (Marsannay-la-Côte - 21) et SARL Roussel (Valforêt - 21) se chargeront respectivement de la maintenance et de l'approvisionnement en bois de ce réseau.



**FAIRE CONNAÎTRE, INFORMER, SENSIBILISER**

# RENFORCER SA PRÉSENCE

Plusieurs documents sont venus compléter la panoplie des outils de communication du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or. On notera notamment le lancement de la série des « cahiers pratiques », la poursuite des fiches « conseil énergie » et les articles pour les bulletins d'informations des adhérents. Ces deux dernières publications sont à destination du grand public.

## À la rencontre de son public

Cité 21, l'incontournable rendez-vous des collectivités en Côte-d'Or est marqué par la remise des CEE (voir page 7), la signature de la convention avec le conseil départemental (voir page 5). Le SICECO a présenté un « web plateau tv », sur le photovoltaïque.

Pour la première fois, le SICECO a organisé un concours en direction des scolaires, le concours des écoloustics (voir page 3). Cette opération vise à sensibiliser les élèves, leurs enseignants et, plus largement, leurs parents sur les enjeux de la transition énergétique. Elle s'inscrit pleinement dans la mission d'intérêt général

d'information sur les énergies qui incombe à une collectivité telle que le SICECO. Par ailleurs, cette action contribue à la développer et à asseoir la notoriété du SICECO en tant qu'acteur de l'énergie en Côte-d'Or

## La presse répond présente

Les PCAET, le concours écoloustics ou encore l'organisation de conférence sont autant d'occasions de convoquer la presse afin de mieux faire connaître les activités du SICECO.

De plus en plus, la presse sollicite directement le SICECO sur les sujets qui sont en rapport avec ses activités.





## ÉCHOS DES SERVICES

# UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES ÉLUS ET DES USAGERS

Afin de développer ses activités, le SICECO s'entoure d'une équipe composée d'agents compétents dans leur domaine.

Cette année, 6 agents sont arrivés au SICECO.

**Sophie Blard** (Chef de projet développement d'outils cartographiques - Géomaticien) et **Alain Mathieu** (Technicien cellule Maitrise d'oeuvre) sont venus renforcer le service technique. **Erwan Gonon** et **Romain Muths** sont arrivés au poste de CEP (Conseiller en

Énergie Partagé) tandis que **Marion Decrozant** et **Julien Le Beller** en sont partis. La cellule énergie a aussi accueilli 1 emploi saisonnier : **Alexandra Michot**.

**Chantal Jouffroy**, chargée des affaires juridiques et des ressources humaines est partie en retraite. **Anne-Laure Pereira** est venue remplacer

**Stéphanie Foucher** au poste de responsable du service Affaires générales et finances.

Enfin, le SICECO a accueilli quatre stagiaires. **Paul Pellet**, **Oumar Sidibe** et **Mathieu Caminada** à la cellule énergie et **Louise Pouteaux** à la communication.

CHIFFRE

160

JOURS DE FORMATION POUR FAIRE ÉVOLUER LES AGENTS DANS LEURS MISSIONS.

## UNE SORTIE POUR S'INFORMER

En juin, une sortie a été organisée pour l'ensemble du personnel, une occasion de visiter des lieux en rapport avec les activités du SICECO. Le périple a débuté par la visite d'une unité de méthanisation à Drambon. L'Écopôle des Grands Moulins est un site de collecte de déchets qui les valorise en biogaz. Ce dernier est transformé en électricité (10 GW d'électricité sont ainsi produits chaque année sur ce site).

Il s'est poursuivi à Orain pour découvrir la centrale photovoltaïque au sol.

Installée sur une parcelle de 21 hectares appartenant à la commune, la centrale photovoltaïque délivre une puissance de 9,5 MWc, ce qui correspond à la puissance de trois grosses éoliennes. Elle produit actuellement 14 412 MWh soit l'équivalent de la consommation de 2 000 foyers.

Enfin, après le déjeuner, les services ont visité les grottes de Bèze qui ont été mises en lumière en 2003 par le SICECO.

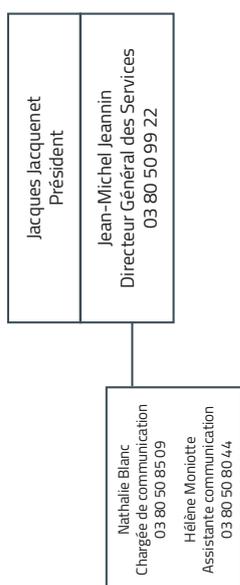
Médailles du travail



Nathalie Hermand (30 ans), Karine Bouillot (20 ans) et Bruno Kablitz (20 ans) ont reçu une médaille du travail.

# ORGANIGRAMME SICECO

## SEPTEMBRE 2019



Affaires générales et finances		Réseaux : électricité, éclairage public, gaz		Cartographie - informatique	
<b>Denis Bourfier</b> Responsable du Service 03 80 50 85 01		<b>Bruno Kabitz</b> Responsable du Service 03 80 50 99 25  <b>Nathalie Chalmette</b> Assistante 03 80 50 85 08		<b>Sophie Blard</b> SIG 03 80 50 99 02  <b>Victor Charlon</b> Technicien SIG D7/DICT 03 80 50 99 33	
<b>Estelle Forbach</b> Énergies renouvelables (Bois-Énergie) 03 80 50 08 90  <b>Mathieu Julien</b> Chargé de développement énergies renouvelables 03 80 50 80 42  <b>Florian Blanchot</b> Technicien énergies renouvelables		<b>Pascal Robert</b> Responsable Travaux 03 80 50 99 01		<b>Maîtrise d'œuvre Voirie</b>  <b>Alain Mathieu</b> 03 80 50 99 04	
<b>Thibaud Duborçage</b> Chargé de planification énergétique territoriale 03 80 50 80 41		<b>Secteur A</b> <b>Frédéric Spagnolo</b> Technicien 03 80 50 08 89 <b>Brigitte Glasser</b> Assistante 03 80 50 85 06		<b>Secteur B</b> <b>Gilles Fromheim</b> Technicien 03 80 50 99 26 <b>Malika Jaffin</b> Assistante (en remplacement de Chloé Fieury) 03 80 50 99 27	
<b>CEP</b> Conseillers en Énergie Partagés  <b>Maelle Chapillon</b> 03 80 50 08 86 <b>Erwan Gonon</b> 03 80 50 99 23 <b>Romain Muths</b> 03 80 50 99 03 <b>Arnaud Riffel</b> 03 80 50 80 43  <b>Gestion des CEE</b>  <b>Alexandra Michot</b> 03 80 50 99 20		<b>Secteur C</b> <b>Anne Gueulin</b> Technicienne 03 80 50 99 28 <b>Carla Da Silva</b> Assistante 03 80 50 99 20		<b>Secteur D</b> <b>Thomas Iringer</b> Technicien 03 80 50 99 30	
<b>Estelle Forbach</b> Énergies renouvelables (Bois-Énergie) 03 80 50 08 90  <b>Mathieu Julien</b> Chargé de développement énergies renouvelables 03 80 50 80 42  <b>Florian Blanchot</b> Technicien énergies renouvelables		<b>Secteur E</b> <b>Fabien Maître</b> Technicien 03 80 50 85 03 <b>Valérie Camus</b> Assistante 03 80 50 85 04		<b>Maîtrise d'œuvre</b> <b>Frédéric Vachey</b> 03 80 50 85 05 <b>Laurent Prieur</b> 03 80 50 08 87	
<b>Isabelle Gevrey</b> Assistante Administrative 03 80 50 99 20  <b>Hélène Moniotte</b> Assistante Administrative 03 80 50 80 44		<b>RH - Marchés publics</b>  <b>Nathalie Hermand</b> Adjointe 03 80 50 99 32		<b>Finances - Paye</b>  <b>Karine Bouillot</b> Adjointe 03 80 50 85 07	
<b>Camille Bonnet</b> Assistante Comptable 03 80 50 99 35  <b>Elaine Jarlaud</b> Assistante Comptable 03 80 50 99 34		<b>Cellule Énergie</b> <b>Pascaline Fisch</b> Responsable Cellule Énergie 03 80 50 85 00 <b>Christelle Gautheron</b> Assistante 03 80 50 85 02			

▪ Crédits photographiques : ©SICECO sauf photos créditées

▪ Directeur de la publication : Jacques Jacquenet  
 ▪ Dépôt légal : octobre 2019 - ISNN : 1779-3688

▪ Tirage : 350 exemplaires  
 ▪ Conception, rédaction et mise en page : service communication SICECO

▪ Impression : sur papier certifié par Médiagraphique - septembre 2019

# Carte d'identité du SICECO

Créé en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé. En 2018, il regroupe 680 communes et 17 EPCI de Côte-d'Or. Propriétaires des réseaux électriques moyenne et basse tension, les communes lui ont délégué l'organisation du service public de distribution et de fourniture de l'électricité. Les autres activités sont :

- Distribution publique de gaz naturel
- Éclairage public
- Distribution publique de chaleur et de froid
- Économies d'énergies et énergies renouvelables
- Bornes de recharge pour véhicules électriques
- Cartographie et service d'information géographique
- Technologie de l'information et de la communication
- Communications électroniques



Les autorités concédantes en Côte-d'Or

## DES MISSIONS D'INTÉRÊT PUBLIC

- Veiller au maintien d'un service public performant
- Contrôler la bonne exécution des missions des concessionnaires (Enedis pour l'électricité et GRDF pour le gaz)
- Contrôler les services de fourniture aux tarifs réglementés d'EDF Branche Commerce
- Construire des réseaux
- Participer à l'aménagement du territoire
- Mutualiser les moyens

## EN 2018

**697**  
adhérents

**288 758**  
habitants

**5 744** km  
de réseau HTA  
20 000 V

**4 141** km  
de réseau BT  
400 V

**470 M€** valeur brute de la concession d'électricité en 2018 amortie à **45 %**

**1 400** bâtiments  
publics en suivi

**63** communes  
desservies en gaz  
et ayant transféré la  
compétence

**682** km  
de réseau gaz

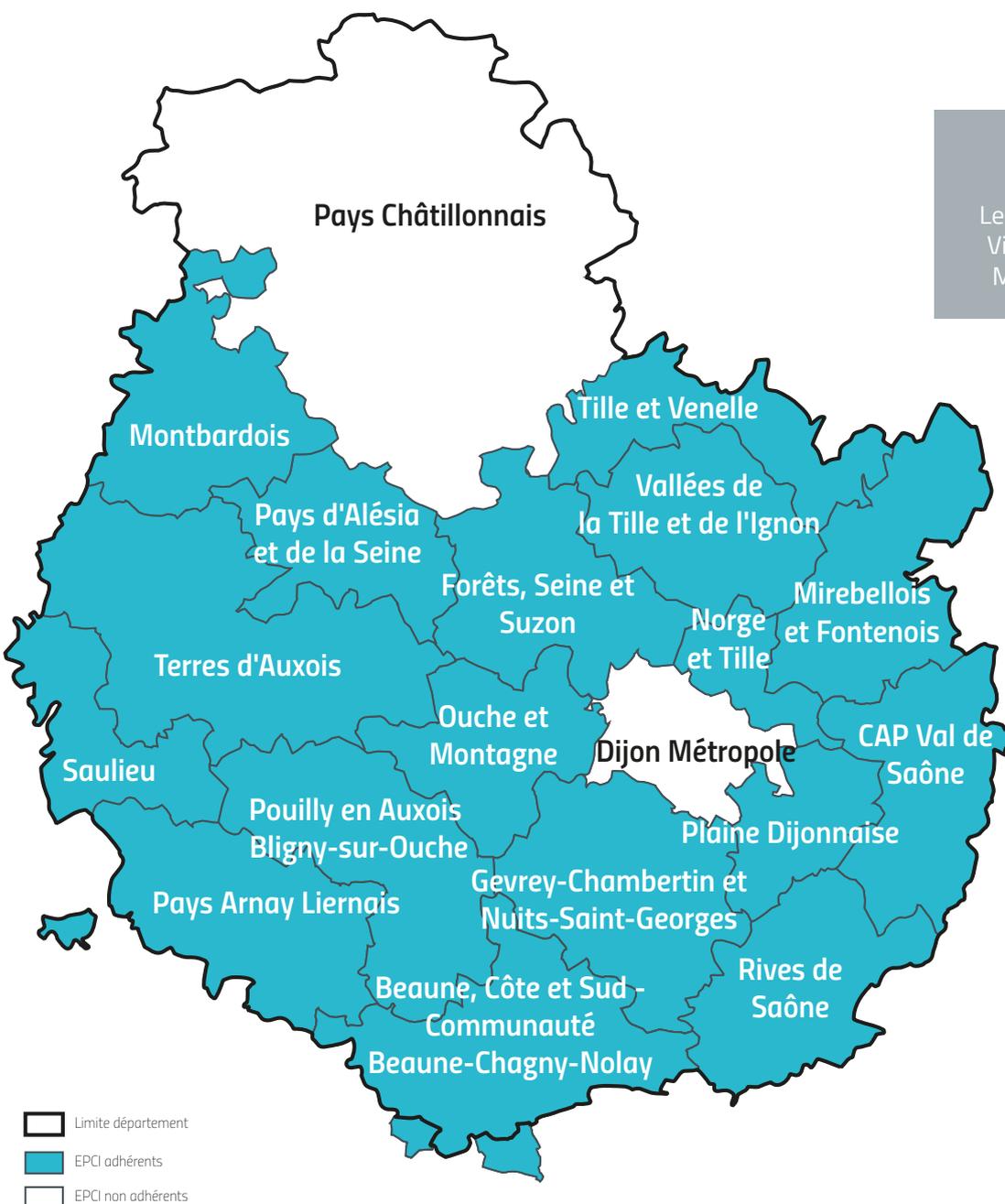
**81 748** points  
d'éclairage extérieur

**24** communes réalisent les missions d'inventaire patrimonial comprenant les pré-diagnostic énergétique des bâtiments les plus consommateurs

## L'organisation du SICECO

En 2018, le territoire du SICECO est divisé en 12 Commissions Locales d'Énergie (CLE). Les représentants de chaque adhérent peuvent y faire part de leurs demandes ou de leurs suggestions. Jouant un rôle de proximité auprès des adhérents, les CLE permettent de véhiculer les informations (juridiques, techniques, ...), d'aider au montage des projets (conseils, orientations, procédures, financements, ...) ou de présenter et ajuster les futures programmations de travaux.

### Les EPCI adhérents en 2018 :



## Le Bureau :

**Président**



Jacques Jacquenet  
Président de la CLE 9

**1<sup>er</sup> Vice-président**



Pascal Grappin  
En charge des Affaires générales et des Finances  
Président de la CLE 3

**2<sup>ème</sup> Vice-président**



Francis Perreau  
En charge des Affaires techniques liées à l'exécution des travaux  
Président de la CLE 8

**Vice-présidents**



Anne-Marie Terrand  
En charge de la commission Énergies  
Présidente de la CLE 1



Hugues Antoine  
En charge de la commission Équipements électriques communaux  
Président de la CLE 4



Michel Pauset  
En charge de la commission Réseaux électriques et relations avec Orange  
Président de la CLE 2



Nicolas Urbano  
En charge des relations avec le Conseil départemental de la Côte-d'Or



Patrice Béché  
Président de la CLE 11



Jean-Luc Becquet  
Président de la CLE 10



Patrick Duthu  
Président de la CLE 6



David Michelin  
Président de la CLE 5



Claude Vinot  
Président de la CLE 7

**Membres du Bureau**



Monique Ormancey



Maurice Chevallier



Jean-Marie Faivret



Pierre Gobbo



Lionel Houée



René Kremer

## Les Commissions et les délégations :

**Affaires générales et Finances**

**Présidée par :**  
Pascal Grappin (CLE 3)

**Composée de :**  
Hugues Antoine (CLE 4)  
Jean-Marie Faivret (CLE 9)  
Pierre Gobbo (CLE 1)  
Monique Ormancey (CLE 7)  
Michel Pauset (CLE 2)  
Francis Perreau (CLE 8)  
René Kremer (CLE 4)

**Commission Appel d'Offres (CAO), Jury de Concours (JC), Délégation de Services Publics (DSP)**

**5 membres titulaires :**  
Hugues Antoine (CLE 4)  
Pascal Grappin (CLE 3)  
Michel Pauset (CLE 2)  
Francis Perreau (CLE 8)  
Nicolas Urbano (CLE 5)

**5 membres suppléants :**  
Jean-Marie Faivret (CLE 9)  
Pierre Margeon (CLE 2)  
Gilbert Menut (CLE 5)  
Bernard Soupault (CLE 7)  
Anne-Marie Terrand (CLE 1)

**Énergies**

**Présidée par :**  
Anne-Marie Terrand (CLE 1)

**Composée de :**  
Bruno Béthenod (CLE 4)  
Jean-Claude Brouillon (CLE 3)  
Patrick Duthu (CLE 6)  
Pierre Faivre (CLE 3)  
Roger Lefevre (CLE 7)  
Pierre Gobbo (CLE 1)  
Michel Grossetête (CLE 6)  
Alban Jourdhier (CLE 11)  
René Kremer (CLE 4)  
Jocelyne Larcier (CLE 9)  
Marie-Laurence Mervaille (CLE 10)  
David Michelin (CLE 5)  
Michel Pauset (CLE 2)  
Hervé Pernot (CLE 1)  
François Perrin (CLE 11)  
Jérôme Petident (CLE 8)  
Gilles Porcheray (CLE 3)  
Claude Verdreau (CLE 3)  
Anne Verpeaux (CLE 5)  
Jean-Jacques Clerc (CLE 5)

**Équipements électriques communaux**

**Présidée par :**  
Hugues Antoine (CLE 4)

**Composée de :**  
André Barisset (CLE 11)  
Dominique Bayen (CLE 7)  
Michel Beaunée (CLE 11)  
Patrice Béché (CLE 11)  
Noël Bugaud (CLE 3)  
Jacques Chossat de Montburon (CLE 11)  
Jean Marie Faivret (CLE 9)  
Norbert Fourot (CLE 4)  
Roger Guillemillot (CLE 2)  
Bernard Hanson (CLE 8)  
Francis Lechaue (CLE 1)  
Pierre Margeon (CLE 2)  
Philippe Moral (CLE 3)  
François Pechinot (CLE 3)  
Jean-François Riot (CLE 2)  
Pierre Sellot (CLE 6)  
Gilbert Thorey (CLE 8)  
Nicolas Urbano (CLE 5)  
Guy Vincent Viry (CLE 4)

**Réseaux électriques et relations avec Orange**

**Présidée par :**  
Michel Pauset (CLE 2)

**Composée de :**  
André Barisset (CLE 11)  
Luc Baudry (CLE 6)  
Jean Luc Becquet (CLE 10)  
Bruno Béthenod (CLE 4)  
Jacques Caillot (CLE 1)  
Marcel Chastang (CLE 8)  
Maurice Chevallier (CLE 2)  
Alain Kutter (CLE 9)  
Lionel Houée (CLE 3)  
Roger Lefevre (CLE 7)  
Jackie Nicolas (CLE 2)  
Bernard Paut (CLE 9)  
Jérôme Petident (CLE 8)  
Bruno Piconneaux (CLE 4)  
Gilles Porcheray (CLE 3)  
Anne Verpeaux (CLE 5)  
Jean-Jacques Clerc (CLE 5)

**Commission Consultative des Services Publics locaux (CCSPL)**

9 membres représentant le Comité Syndical

Marie-Odile Boudot (CLE 9)  
Lionel Houée (CLE 3)  
René Kremer (CLE 4)  
Michel Pauset (CLE 2)  
Francis Perreau (CLE 8)  
François Perrin (CLE 11)  
Annie Sannier-Caffier (CLE 11)  
Anne-Marie Terrand (CLE 1)  
Claude Vinot (CLE 7)

**Les associations**

ADIL (Association Départementale pour l'Information sur le Logement) ; BER (Bourgogne Énergies Renouvelables) ; CSPC - UNPI21 (Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires) ; CNL (Fédération Nationale sur le Logement) ; CSF (confédération syndicale des familles) ; UFC QUE CHOISIR ; UDAF (Union Nationale des Associations Françaises) ; Fédération SOLIHA (Solidaires pour l'habitat) ; SOS FAMILLES EMMAUS ; CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) ; LES TOITS DU COEUR . CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire)



territoire  
d'énergie  
CÔTE-D'OR

SICECO - territoire d'énergie Côte-d'Or  
9A rue René Char - BP 67454 - 21074 DIJON CEDEX  
Tél. : 03 80 50 99 20 - [contact@siceco.fr](mailto:contact@siceco.fr)  
[www.siceco.fr](http://www.siceco.fr)



@SICECO21  
Suivez-nous sur Twitter !

<https://twitter.com/SICECO21>



**IMPRIM'VERT®**